« *Et DIEU vit que cela était très beau…* » (Genèse **1**,31)

Amené à participer le 8 novembre 2012 à une réunion publique sur le projet de loi « Mariage pour tous », j'ai continué à m'intéresser au sujet pour en comprendre les enjeux.
En cette mi-février 2013, je me risque à écrire quelques remarques que je fais précéder de l'exposé des motifs du projet de loi et de quelques citations significatives…

I – Pot-pourri de citations…

1 - Projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe - Exposé des motifs

« Institution pluriséculaire où se reflètent traditions et pratiques religieuses, le mariage est traditionnellement défini comme un acte juridique solennel par lequel l'homme et la femme établissent une union dont la loi civile règle les conditions, les effets et la dissolution.

Prérogative exclusive de l'Église durant l'Ancien régime, la sécularisation définitive du mariage fut consacrée à l'article 7 de la Constitution de 1791 aux termes duquel « la loi ne considère le mariage que comme un contrat civil ». Le décret des 20-25 septembre 1792 a ensuite fixé les conditions de formation du mariage, parmi lesquelles la célébration devant l'officier public communal. Cette conception civile et laïque du mariage sera reprise par les rédacteurs du code civil.

Le mariage n'a toutefois pas été défini par le code civil, qui traite des actes du mariage, puis, dans un titre distinct, des conditions, des effets et de la dissolution du mariage. Nulle part n'a été expressément affirmé que le mariage suppose l'union d'un homme et d'une femme. Cette condition découle toutefois d'autres dispositions du code civil.

De fait, jusqu'à une époque récente, l'évidence était telle que ni les rédacteurs du code, ni leurs successeurs, n'éprouvèrent le besoin de le dire expressément. La différence de sexe n'en était pas moins une condition fondamentale du mariage en droit français, de sorte que son non-respect constituait une cause de nullité absolue du mariage (article 184 du code civil).

L'idée de l'ouverture du mariage aux personnes de même sexe a constamment progressé depuis le vote de la loi n° 99-944 du 15 novembre 1999 relative au pacte civil de solidarité, une majorité de français y étant aujourd'hui favorable. Il est vrai que si le pacte civil de solidarité a permis de répondre à une aspiration réelle de la société et que son régime a été significativement renforcé et rapproché de celui du mariage, des différences subsistent, et cet instrument juridique ne répond ni à la demande des couples de personnes de même sexe qui souhaitent pouvoir se marier, ni à leur demande d'accès à l'adoption.

Une nouvelle étape doit donc être franchie.

Tel est l'objet du présent projet de loi qui ouvre le droit au mariage aux personnes de même sexe et par voie de conséquence l'accès à la parenté à ces couples, via le mécanisme de l'adoption.

2 - Christiane TAUBIRA, garde des Sceaux, Entretien dans Ouest-France du mercredi 7 novembre 2012.
« J'en appelle au sens de l'égalité des français. A cette valeur inscrite dans la devise de notre République. Nous voulons donc permettre à tous ceux qui le souhaitent d'avoir accès aux trois façons de faire couple dans notre société : le concubinage, le pacs, le mariage… C'est une réforme de société et on peut même dire une réforme de civilisation… Nous ne faisons qu'ajuster le droit à une réalité sociale et humaine… »

3 - Guy Coq, philosophe de l'éducation, auteur, notamment, de La laïcité, principe universel, dans « Point de vue », Ouest-France du mercredi 7 novembre 2012.
« … c'est l'ensemble de l'institution du mariage qui va être bouleversé. Il ne s'agit pas seulement, par souci d'égalité, d'étendre la possibilité de se marier à des couples homosexuels. Il s'agit, pour réaliser cette égalité, de vider le mariage républicain de ce qui faisait sa spécificité… »

4 - Monique Pelletier, avocate, ancienne ministre de la Famille de 1978 à 1981, dans « Point de vue », Ouest-France du mardi 5 février 2013.
« Les couples homosexuels n'ont pas droit au mariage et à l'adoption. Une discrimination parmi toutes celles qu'ils subissent. Depuis des années, ils demandent ce droit. Aucune raison ne justifie que l'on s'y oppose. En quoi cela gênerait-il les couples hétérosexuels ? On ne change rien à leur situation… ».

5 - Philippe BAS, sénateur de la Manche, ancien ministre chargé de la famille de 2005 à 2007, dans « Opinion », La Croix du mercredi 5 février 2013.
« … le sentiment que le mariage, parce qu'une grande partie de règles qu'il comporte concerne la filiation, et pas seulement les relations à l'intérieur du couple, n'est pas l'instrument adapté pour poser ce cadre (d'une reconnaissance par la société de la réalité des couples homosexuels…) …. »

Je vous invite à relire ces citations en soulignant ce qui attire le plus votre attention…
Au terme de ces citations, on ne peut que se poser ces questions : qu'est-ce donc que l' « égalité », et qu'est-ce que le « mariage » ?... Et qu'est-ce que le « droit » ?...

II - Enquête sur le vocabulaire et l'histoire…

A – Etymologie et histoire des mots

- *Mari* est issu (v. 1145) du latin de même sens *maritus*… A l'origine : *maritus* serait apparenté au lituanien *marti* « jeune fille », au grec *meirax* « fille, garçon », au sanscrit *marya* « jeune homme, amoureux », au vieux perse *marika* « sujet », au gallois *merch* « fille », c'est-à dire à une famille de mots désignant des hommes ou des femmes aptes à s'unir…
  Marier est issu, à la même époque (v. 1145) du latin impérial *maritare* « unir des arbres à la vigne », et « donner en mariage », dérivé de *maritus*. *Marier* est apparu au sens de « donner (une fille) en mariage ». Au sens de « prendre pour femme », l'usage moderne a généralisé la construction réfléchie *se marier avec* (apr. 1170) aux dépens de l'ancienne construction transitive *marier quelqu'un* (1176)…
  De *marier* a été tiré mariage (1135) « action de se marier », d'abord entendu comme sacrement de l'Eglise catholique… avec le Code apparaît le mariage civil…
  (Dictionnaire historique de la langue française – Le Robert – Edition 2012).

- Dans « Petite histoire du couple et de la sexualité », Michel ROUCHE note : « Comme Aristote le précise, le mariage n'a pas de nom dans aucune langue[1]. Les termes qui nous sont restés proviennent du latin '*matrimonium'* (devenir mère) ou du français médiéval '*maritagium'* (prendre un mari). Dans les deux cas, les racines renvoient à la femme qui est à l'origine de l'union. »

- *Homosexualité* : le terme, énoncé pour la 1ère fois en 1869 par des médecins, va remplacer le terme de *sodomie*, à connotation biblique (Petite histoire p. 146).

- *Gay and lesbian* : ce mouvement a été lancé à San Francisco par Wilhem REICH, qui faisait partie des homosexuels allemands expulsés de l'Allemagne nazie dans les années 1933-1934, et qui ont trouvé refuge aux Etats-Unis.
  Gay apparait dans l'argot américain des prisons (1935) sous la forme « *gay cat* » (chat gai), et devient un nom en 1971.
  Lesbian renvoie à l'île de Lesbos où la poétesse Sapho entretenait des amitiés féminines : le mot apparait en 1640 (Dict. hist.de la langue française).

B – Un peu d'histoire … (Source : Michel ROUCHE, Petite histoire du couple et de la sexualité. Editions CLD[2])

L'histoire est celle du passage, à la fin du néolithique, des sociétés matriarcales, polyandriques et endogamiques, aux sociétés patriarcales où l'enfant identifie son père, et où apparaissent les interdits de l'inceste et de l'adultère (de la femme !). C'est l'apparition des règles de droit (qui veulent juguler la violence, la « vendetta »), et du « mariage » comme institution.
« A Rome, le mariage est conçu comme un contrat juridique, mis par écrit, avec une dot constituée par la famille de la jeune femme… Dans le contrat, il n'est pas question de choix amoureux : la femme mariée est une 'matrone', une mère… Le mariage est essentiellement un acte juridique et social… » (p. 25)
L'amour n'est pas forcément au rendez-vous dans ces mariages imposés le plus souvent par les familles. L'amour se vit dans l'adultère (sévèrement réprimé), le concubinage (un statut de non-droit… qui va se généraliser), ou en ayant recours aux esclaves (hommes ou femmes).

La révolution apportée par l'Evangile et l'Eglise (cf Ephésiens 5,33 : « … *chacun doit aimer sa propre femme comme lui-même, et la femme doit avoir du respect pour son mari*. ») sera d'appeler à l'amour dans le mariage, donc de demander la pleine liberté de consentement des époux, et de ne pas séparer tendresse et fécondité. Autant dire que cette révolution n'est pas achevée…

Voici la conclusion de ce livre : *« Plusieurs faits incontestables émergent de cette brève histoire du couple et de la sexualité. On ne peut que sentir à quel point l'histoire pèse sur la manière de vivre le sexe dans et en dehors du mariage :* ***avant 1720, lutte contre la mort, après lutte contre la vie.***

Passer successivement du matriarcat au patriarcat, puis aujourd'hui au couple du mutuel respect, avec à chaque fois des retours en arrière*, constitue pour les hommes et les femmes des changements considérables de mentalité… Nous avons vu le maintien de la religiosité païenne, fait soit d'idolâtrie envers le sexe, soit de son refus puritain jusqu'en plein cœur du christianisme médiéval et contemporain.*

[1] C'est que le mari et la femme ne comptent qu'en tant qu'ils ont des enfants qui assureront la continuité de la race et la continuité du culte. Ce sont donc les mots père et mère qui jouent un rôle essentiel… (« Les noms du mari et de la femme, du père et de la mère en grec » Pierre Chantraine ▬ Revue des Études Grecques ▬ Année 1946 ▬ Volume 59 ▬ Numéro 59-60-279-283 ▬ pp. 219-250)
[2] J'avais lu ce livre il y a plusieurs années. Y a-t-il d'autres études sue le même sujet ?...

L'Eglise, alors qu'elle plaidait pour la liberté et l'égalité des époux, divisée contre elle-même entre pessimistes et optimistes, n'a pu faire triompher le choix mutuel libre des conjoints qu'à la fin du XIXème siècle. Cette longue résistance continue à se manifester dans le domaine de l'indissolubilité, de l'avortement et du respect de la vie en général.
Mais en même temps, sous un vêtement laïcisé, sont acquis des comportements chrétiens, tels que la monogamie, le souhait unanime de la fidélité, le caractère intouchable des enfants. Incontestables progrès par rapport aux pratiques tribales ou romaines !...

Les systèmes matriarcal et patriarcal ayant touché leurs limites, et ne pouvant pas revenir aux situations antérieures, il nous faut ouvrir une autre voie…
Je dirai aussi que le combat contre le racisme commence dans le couple, car l'apprentissage de la différence se fait dans le couple. Le jour où les divorces reculeront, cela signifiera que la différence est mieux acceptée. Et à partir de ce moment, le racisme reculera. »

III - Polémiques…

A – N'est-ce pas une violence faite aux mots, au réel… ?

A travers son histoire, le mot de mariage ne peut que renvoyer à la différence de l'homme et de la femme, et à la fécondité qui résulte de leur union.
Il est amusant de voir que dans l'exposé des motifs du projet de loi, il est affirmé (naïvement ?) : « *Le mariage n'a toutefois pas été défini par le code civil… Nulle part n'a été expressément affirmé que le mariage suppose l'union d'un homme et d'une femme.* » ! Evidemment, c'est dans le mot même ![3]

Il est curieux aussi qu'une nation aussi fière de sa langue ne trouve pas de mot approprié pour signifier la réalité d'une union qui n'est pas celle des « sexes », et qui n'est pas d'elle-même féconde… Nous voici revenus au langage indifférencié du temps de Babel : « *Briquetons briques et cuisons en cuisson !* » (Genèse 11,3. Trad. A. WENIN dans D'Adam à Abraham, p. 215)…

La réalité de la relation entre gays n'est-elle pas différente aussi de celle entre lesbiennes ? Pourquoi un mot unique « *mariage* » pour parler de réalités différentes ? Le mot « *union* » déjà les recouvrent… Un peu d'imagination, que diable !

Dans cette revendication du « mariage pour tous », il y a comme un déni du réel, des différences : or il n'appartient ni à un gouvernement, ni à un parlement, ni même à une loi constitutionnelle de changer le sens obvie des mots, qui renvoient à une « loi non écrite », à un donné qui nous précède et nous façonne… Parler de « mariage » pour des couples de même sexe, c'est vider le mot *mariage* de son contenu qui a été et est d'articuler différence des sexes et filiation.

Respecter la grammaire et le langage, reconnaitre des limites au pouvoir de légiférer, ne serait-il pas le propre d'une démocratie soucieuse et respectueuse de la vraie liberté, la liberté d'hommes et de femmes situés dans le temps et l'espace, dans leur enracinement vital ?

[3] Jouer avec un ballon ovale peut s'appeler « *rugby* » ; jouer avec un ballon rond peut s'appeler « *football* », *handball* », ou encore « *basketball* »…
Il est toujours possible d'inventer un nouveau jeu avec un ballon cubique et de l'appeler du nom qu'on voudra, mais d'un autre nom que les précédents… (Note inspirée d'un article de Vincent AUBIN, qui m'a été communiqué).

B – Egalité ou délire égalitaire... ?

Si l'égalité fait bien partie de la devise de la République, elle doit être articulée à la liberté et à la fraternité qui en font aussi partie…
Le Conseil constitutionnel, dans sa décision n° 2010-9 QPC du 28 janvier 2011, a reconnu « *que le principe d'égalité ne s'oppose ni à ce que le législateur règle de façon différente des situations différentes ni à ce qu'il déroge à l'égalité pour des raisons d'intérêt général pourvu que, dans l'un et l'autre cas, la différence de traitement qui en résulte soit en rapport direct avec l'objet de la loi qui l'établit*… ».

Faudra-t-il attendre toute une génération (30-40 ans…) pour réaliser l'atteinte à la liberté et à l'égalité des enfants (puisque certains continueront de bénéficier d'un double lignage, et les autres n'en auront qu'un seul) ? Qui portera alors la responsabilité de les avoir privés d'une part de leur identité génétique… ?

N'est-ce pas confondre égalité et uniformité, refus des injustices et refus des différences… ? La véritable fraternité est la reconnaissance des différences, vécue comme une richesse à vivre et à épanouir pour le bien de tous… Et le 1er lieu de l'apprentissage de la différence est bien celui de l'altérité homme/femme !

Quelle est la fonction du Droit ? D'être un « copier-coller » de la « *réalité sociale et humaine* » d'un moment (c'est-à-dire la loi du plus fort !) ? Ou une régulation qui cherche à équilibrer droits et devoirs de chacun en protégeant les plus faibles ?

C – Avancée ou régression... ?

Les promoteurs du projet de loi parlent d'une avancée… qui, si elle était refusée, nous mettrait en retard sur les autres pays…

Dans la logique de la reconnaissance des mouvements homosexuels au cours du 20ème siècle, ce projet de loi est une « *nouvelle étape* ». Mais, replacé dans le mouvement de l'histoire générale (passage du matriarcat des temps anciens au patriarcat, et recherche d'un nouvel équilibre entre l'homme et la femme), ce projet de loi est l'expression d'une volonté, plus ou moins inconsciente, de retour à l'indifférenciation primitive, et donc une régression…

Ce projet veut-il ramener l'humanité au stade matriarcal où l'enfant ne connait que la lignée maternelle… ? Il tend à instaurer une société des « égaux », par l'abolition des différences, une société qui perdra progressivement ses couleurs et tout sens de l'humour…!

Au nom de la lutte contre « l'homophobie », nous sommes passés à la reconnaissance de l'égalité des « orientations sexuelles » : il va falloir interdire toute expression « homophobe » non seulement dans le champ social contemporain, mais aussi expurger la Bible et les écrits scientifiques des 19èmes et 20èmes siècles interprétant l'homosexualité comme une « péché » ou comme une maladie, ou une limitation de la capacité de relation…

Mais est-ce rendre service aux gays et aux lesbiennes que de s'interdire de questionner les pratiques homosexuelles à la lumière des recherches en sciences humaines et même de convictions religieuses …?

Certains homosexuels reconnaissent une « blessure », laquelle est niée par les « militants » : tout l'enjeu ne serait-il pas là ? Il y a des souffrances qui touchent à l'identité profonde de la personne, je pense aux souffrances exprimées, quand elles le sont, des femmes violées, etc…

Et tous, nous sommes blessés, fêlés, chacun a son « paquet » : c'est l'apprivoisement de nos blessures qui peut nous donner de passer de l'agressivité envers les autres, ressentis comme responsables de notre mal-être, à l'écoute de la blessure de l'autre…
Mais le refus de voir sa propre « blessure » est la manière radicale de refuser le dialogue avec les autres, avec soi-même, avec « DIEU » ...!

La blessure dit quelque chose de notre identité profonde, liée à notre corps : notre corps est mémoire, notre corps crie la vérité, mais savons-nous et saurons-nous l'écouter ? Trop souvent, nous ne voyons dans le corps qu'une limitation, qu'un objet dont il faudrait s'affranchir (voir tous les dualismes philosophiques et religieux… et leurs versions actuelles…), alors que les sciences ne cessent de nous en montrer l'infinie complexité et richesse…

D – Quelle réponse ?

Certainement pas de « serrer les boulons », à la manière du Code civil de 1804, pour maintenir en survie une société patriarcale qui a fait son temps… Mais quitter la culture du ressentiment... Mais favoriser socialement (par l'école et autres propositions institutionnelles) la croissance des capacités de communication non-violente entre humains… entre hommes et femmes, entre parents et enfants, etc…

Voici un nouveau passage de la conclusion de Michel ROUCHE (livre déjà cité) :

« A la suite des progrès et des reculs du XXème siècle, ***hommes et femmes se trouvent maintenant face à un défi que les anciennes structures légales avaient caché. L'obligation de découvrir les mystères du cœur humain et non plus de vivre côte à côte ou en ennemis domestiques ou en copains séparés****. Malgré les contorsions intellectuelles des partisans de la théorie du gender, il est de plus en plus évident que l'autre sexe est différent…*

Le problème actuel n'est donc plus celui du pouvoir ou de la nature, mais de savoir pourquoi sommes-nous amoureux ? Pourquoi sommes-nous désireux de connaître l'autre au sens où Claudel parlait de co-naître ?

Parce que justement nous naissons à nous-mêmes grâce à l'autre. Je suis par l'autre dans mon désir de l'autre différent et dans ce qu'en retour il me donne. Toute la civilisation occidentale a été bâtie sur le désir*, au contraire des civilisations bouddhiste, confucéenne ou islamique. C'est là son originalité et son unicité.*

Les analphabètes du cœur ne s'interrogent point sur leur désir et encore moins sur le mystère de l'autre sexe. ***Apprendre à aimer, telle est la tâche du XXIème siècle.*** *Apprendre enfin à utiliser le temps pour construire le couple, car tout est histoire. Et la différence en a besoin pour être apprivoisée. »*

La différence est une richesse, la différence seule est source d'alliance et de vraie fraternité. Au chapitre 1er de la Genèse, dans le 1er récit de création, DIEU « *sépare* », DIEU met fin à la confusion, au « *tohu-bohu* » : seule la séparation va pouvoir permettre une alliance qui Lui ressemble…

Les récits bibliques de création sont un appel sans pareil à bâtir une humanité sur le fondement de la différence et de l'alliance. Ces textes sont notre héritage : à chaque génération d'y puiser une inspiration toujours nouvelle pour donner sens à notre vie humaine, personnelle et collective !

IV - « *Et DIEU vit que cela était très beau…* » (Genèse 1,31)

Ce qui suit est tiré d'un « Parcours biblique de préparation au mariage ».
Bien sûr, ce sont les chapitres 1 à 3 du Livre de la Genèse qu'il serait intéressant de relire, il ne sera jamais trop tard… Puisse ce travail vous en donner le goût !

A - Lecture du Livre de la Genèse 1,26-28.31

26 DIEU dit :
"Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance.
Qu'il soit le maître des poissons de la mer, des oiseaux du ciel, des bestiaux,
de toutes les bêtes sauvages, et de toutes les bestioles qui vont et viennent sur la terre."
27 DIEU créa l'homme à son image,
A l'image de DIEU Il le créa,
Il les créa homme et femme.
28 DIEU les bénit et leur dit :
"Soyez féconds et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez-la.
Soyez les maîtres des poissons de la mer, des oiseaux du ciel,
et de tous les animaux qui vont et qui viennent sur la terre."
29 DIEU dit encore :
"Je vous donne toute plante qui porte sa semence sur toute la surface de la terre,
et tout arbre dont le fruit porte sa semence ; telle sera votre nourriture.
30 Aux bêtes sauvages, aux oiseaux du ciel,
à tout ce qui va et vient sur la terre et qui a souffle de vie,
Je donne comme nourriture toute herbe verte."
Et ce fut ainsi.
Et DIEU vit tout ce qu'Il avait fait :
c'était très bon.
Il y eut un soir, il y eut un matin : ce fut le sixième jour.

Commentaire

Ce passage est tiré du 1er chapitre de la Genèse, du premier récit de la création… Un récit qui est en forme de poème avec ses refrains : *"Et DIEU dit"… "Que la lumière soit… qu'il y ait un firmament…" "Et DIEU vit que cela était bon…", "Il y eut un soir, il y eut un matin…"…*
Cette création se déroule sur 6 jours et nous en sommes à la 2ème étape de ce 6ème jour.

Pour reproduire ce qui se faisait jusqu'ici, DIEU aurait dû dire : "Qu'il y ait un être humain… qui couronne tout ce qui a été créé…"
Mais non ! DIEU ne dit même pas : " que Je fasse…"
Il dit : *"Faisons l'homme* (l'être humain, l'humanité, c'est le mot générique) *à notre image, à notre ressemblance…*" (v.26a)

Qu'est- ce donc qu'être "à l'image, à la ressemblance" de DIEU ?

Est-ce l'exercice de la maîtrise sur la création, comme semble l'indiquer la suite du texte ? *"Qu'il soit le maître des poissons de la mer, des oiseaux du ciel, des bestiaux, de toutes les bêtes sauvages et de toutes les bestioles qui vont et viennent sur la terre."*(v.26b) ; en nommant ce qui est dans le ciel, ce qui est dans la mer et ce qui est au milieu, sur la terre, c'est évidemment tout son environnement qui est remis à l'homme. L'homme reçoit de DIEU mission de développer ses connaissances scientifiques et techniques pour exercer une *"régence"* sur le monde animal… DIEU cède à l'homme sa place !

Et pourtant le verset 27 nous indique encore autre chose. ***"DIEU créa l'homme à son image, à sa ressemblance ; à l'image de DIEU, Il le créa ; Il le(s)* créa homme et femme."***

"DIEU créa". Le mot créer est employé rarement. Il est réservé à DIEU. Il y a donc une intervention très spéciale de DIEU qui veut se dire.

"créa" : en français nous avons le passé simple. En hébreu, le temps est ce qui est appelé un "inaccompli".
Le système du temps n'est pas le même en hébreu qu'en français. En français et en d'autres langues modernes, ce qui est important c'est de dire si l'action désignée par le verbe est passée, présente ou future.
En hébreu, et en d'autres langues anciennes, ce qui est important c'est de dire si l'action décrite est une action qui dure, une action qui demande du temps pour s'accomplir ou si cette action est déjà réalisée, et cela dans le passé, le présent ou l'avenir.

On pourrait traduire le verset 26a de la manière suivante : '**DIEU a créé, est en train de créer, va créer l'homme (l'humanité) à son image**'.

Du coup, il est plus facile de comprendre que la création de DIEU n'est pas une chose irrémédiablement passée, mais quelque chose qui se joue actuellement : c'est aujourd'hui aussi que DIEU veut créer, susciter une humanité à son image, à sa ressemblance… A travers les siècles et les millénaires, DIEU est au travail… (cf la parole de JESUS en Jean 5,17 : *"Mon PERE, jusqu'à maintenant, est à l'œuvre, et Moi aussi, Je suis à l'œuvre…*")

Reprenons le verset 27 : ***"DIEU créa l'homme à son image, à l'image de DIEU Il le créa, Il les créa homme et femme."***

Surprise ! Que vient faire "*homme et femme*" ? (Peut-être vaudrait-il mieux traduire par "*masculin et féminin*" ou "*mâle et femelle*". Le terme hébreu pour traduire "*mâle*" vient de la racine "*zakar*"= "*mémoire*" et le terme pour dire "*femelle*", "*nequévah*", désigne une "*cavité*".)

Ce n'est donc pas un individu, mâle ou femelle, qui est image de DIEU, c'est la communion de l'homme et de la femme ! C'est l'être humain en tant qu'il est un être de relation, capable d'alliance… d'amour… qui dit DIEU, qui est présence de DIEU au monde créé !
Voilà donc le projet de DIEU qui se dévoile : susciter une humanité qui Lui ressemble, susciter des hommes, des femmes capables de relation, d'alliance, de communion…

Et DIEU bénit cette humanité : ***"Soyez féconds et multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez- la… Soyez les maîtres***… (v.28)"
DIEU redit la vocation à maîtriser son environnement, mais du coup c'est à l'intérieur de cette vocation à la relation.

* Certaines versions possèdent le singulier.

"Et DIEU vit tout ce qu'Il avait fait : c'était très bon". Jusqu'ici DIEU disait que cela était bon. Mais une fois créée cette humanité qui Lui ressemble, Il dit : " *C'est très bon, c'est très beau* (le mot hébreu a les 2 valeurs de beau et de bon)".

Nous pouvons résumer cette lecture de la manière suivante :

Genèse 1,26-28,31

L'homme et la femme
à l'image
du DIEU-TRINITE.

Car si c'est l'homme et la femme qui sont à l'image de DIEU, cela implique que DIEU Lui-même est Plénitude de relation, d'alliance, de communion. DIEU est UN, mais Il n'est pas solitaire ! Le mot choisi pour désigner ce mystère est le mot "Trinité". On pourrait aussi écrire "DIEU-AMOUR".

B - Lecture du Livre de la Genèse 2,18-24

18 Le SEIGNEUR DIEU dit : "*Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Je vais lui faire une aide qui lui correspondra.*" *19* Avec la terre, le SEIGNEUR DIEU façonna toutes les bêtes des champs et tous les oiseaux du ciel, et Il les amena vers l'homme pour voir quels noms il leur donnerait. C'étaient des êtres vivants, et l'homme donna un nom à chacun. *20* L'homme donna donc leurs noms à tous les animaux, aux oiseaux du ciel et à toutes les bêtes des champs. Mais il ne trouva aucune aide qui lui corresponde.
21 Alors le SEIGNEUR DIEU fit tomber sur lui un sommeil mystérieux, et l'homme s'endormit. Le SEIGNEUR DIEU prit de la chair dans son côté, puis Il referma. *22* Avec ce qu'Il avait pris à l'homme, Il forma une femme et Il l'amena vers l'homme.

23 L'homme dit alors :

"*Cette fois-ci, voilà l'os de mes os et la chair de ma chair !*
On l'appellera : femme."

24 A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un.

Commentaire

Nous avons vu que le premier chapitre de la Bible est un récit de création sous la forme d'un poème majestueux avec ce refrain : ***"DIEU dit… Cela était bon… Il y eut un soir, il y eut un matin…"***

Ce qui est surprenant, c'est que ce récit de la création en 6 jours est suivi au chapitre 2 d'un autre récit de création, et ce récit n'est plus un poème mais un conte, une fable, une parabole à la manière des fables de la Fontaine…

Dans ce récit qui court sur les chapitres 2 et 3, il y a par exemple un serpent qui parle comme le corbeau dans la fable du corbeau et du renard… Un animal qui parle, c'est idiot ou c'est sérieux ?...

"*Au commencement, lorsque le* ***SEIGNEUR DIEU****…"*
Remarquez que DIEU n'est pas appelé de la même façon que dans le 1er chapitre…

"***Le SEIGNEUR DIEU… dit : Il n'est pas bon que l'homme soit seul, Je vais lui faire une aide qui lui correspondra"***.
Pourquoi n'est-il pas bon que l'homme soit seul ?... Parce qu'il va s'ennuyer ?... Si l'on se souvient du 1er récit, on peut aussi penser que si l'homme reste seul, il ne pourra pas être à l'image de DIEU…

"Je vais lui faire une aide qui lui correspondra" : une boniche pour tenir la maison et préparer ses repas... ?
Le mot hébreu traduit par "*aide*" est un mot qui dans la Bible est utilisé pour le SEIGNEUR qui vient en aide à son peuple… donc à travers l'aide procurée, c'est le SEIGNEUR qui veut dire à l'homme sa Présence…

"Qui lui correspondra" : littéralement "*vis-à-vis de lui*"… il y a même une nuance d'opposition… Pour qu'il y ait un réel dialogue, il faut une certaine opposition, une différence…

"Avec de la terre, le SEIGNEUR DIEU façonna toutes les bêtes des champs et tous les oiseaux du ciel…" … DIEU reprend son activité de potier…
"Et Il les amena vers l'homme pour voir quels noms il leur donnerait." Nommer ce n'est pas simplement mettre une étiquette, c'est prendre pouvoir sur la réalité nommée.
C'est à partir du moment où des scientifiques 'nomment' les choses, qu'une théorie rend compte des évènements observés, qu'un langage ("logos") est élaboré, que la réalité en question peut être mise au service de l'homme, à son usage…
Cette façon de parler rejoint la "mission" qui était confiée à l'homme au chapitre 1er de "maîtriser" son environnement.

Cette activité de "nomination", ce travail de connaissance scientifique et de transformation technique est important pour l'homme… et pourtant ce travail n'épuise pas la vocation de l'homme, et ce n'est même pas l'essentiel :

"Il ne trouva aucune aide qui lui corresponde. Alors le SEIGNEUR DIEU fit tomber sur lui un sommeil mystérieux…"
Ce qui est le plus essentiel à l'homme, ce n'est pas lui-même qui peut se le donner à lui-même, il ne peut que le recevoir que comme don, cadeau gratuit, immérité…
Pourquoi un *"sommeil mystérieux*" ? De même qu'Abraham lors de la conclusion de l'Alliance (Genèse 15,12), ou encore les disciples présents à la Transfiguration de JESUS (Marc 9,6), l'homme semble être mis sous anesthésie pour cette opération délicate…

"Le SEIGNEUR DIEU prit de la chair dans son côté, puis Il referma. Avec ce qu'Il avait pris à l'homme, il forma une femme…"
Le mot important n'est pas 'côté' mais 'forma', littéralement 'construisit'. Ce mot est utilisé dans la Bible pour la construction du Temple, ce lieu de la Demeure et de la Présence de DIEU au milieu de son peuple (1Rois 6,1 et 9,1-3);
"Aide", "*sommeil mystérieux*", "*construisit*" : tous ces mots semblent nous indiquer que la femme est voulue par DIEU pour que l'homme puisse nouer avec Lui une relation nouvelle. La femme serait comme la médiatrice de la relation à DIEU…

"Et Il l'amena vers l'homme. L'homme dit alors :' Cette fois-ci, voici l'os de mes os et la chair de ma chair ! On l'appellera : femme."
C'est la première parole qui nous est rapportée de l'homme ! Et c'est évidemment un cri d'émerveillement, une reconnaissance de la 'correspondance', de la même nature partagée, d'égalité… "*Femme*" est ici la traduction de *'isha'* jeu de mot avec *'ish'* qui désigne l'homme au sens masculin.
Ce qui est gênant c'est que l'homme s'exprime ici de façon impersonnelle : il ne s'adresse pas à la femme qui pourtant lui a été donné comme vis-à-vis, sujet de dialogue… Le plan de DIEU est-il arrivé à son terme ?...

Mais voici la leçon tirée par le rédacteur : ***"A cause de cela l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme et tous deux ne feront plus qu'un."***

"L'homme quittera son père et sa mère". Voilà une expression qui nous fait encore penser à Abraham, le père des croyants, à qui DIEU disait : *"Pars hors de ton pays, de ta parenté, et de la maison de ton père."* (Genèse 12,1). Pour faire surgir du neuf, il faut accepter de quitter ce que l'on connaît déjà, y compris ce qui nous a été utile, indispensable pour acquérir suffisamment de maturité.
On pourrait traduire : *"l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme*", pour tenter cette aventure de l'unité… mais de quelle unité s'agit-il ?
De l'unité-uniformité, unité-fusion ou plutôt absorption du plus faible par le plus fort ?
Ou unité de l'ordre de l'alliance, de la communion, du dialogue ?...

Nous pouvons résumer cette lecture de la manière suivante :

Genèse 2,18-24

Tous deux
ne feront plus qu'un

C'est cette expérience, cet apprentissage de l'unité comme communion, alliance, qui nous fera pressentir, découvrir combien DIEU est UN, Source d'unité.
A rebours, la pratique d'un amour fusionnel, dominateur, nous fera passer à côté de la Révélation de l'Unité en DIEU.

Que la Parole de DIEU vous soit Bonne Nouvelle !

Le 21 février 2013, à Saint Philbert de Grandlieu
Jean BOURGET, pr.